

Rapport public Parcoursup session 2021

Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	6	152	22	48	48	25
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	13	268	45	76	48	25
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques et Bac professionnels	5	143	22	31	48	25

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au secteur de l'immobilier

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens

Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Attendus locaux

Capacité de mémorisation (droit de l'immobilier) capacité d'analyse, goût du contact, aisance à l'oral, bon niveau d'anglais, dynamique, esprit d'initiative, esprit d'équipe, **forte capacité de travail (en classe et personnel) et grande motivation. L'assiduité à tous les cours est exigée. Sens développé des responsabilités, sens de l'écoute ainsi qu'un grand respect pour la confidentialité. Un bon niveau en mathématique, en français (expression écrite et orthographe) et en LV1 est nécessaire.**

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

S'agissant du fonctionnement, les enseignements sont répartis sur deux années. Les étudiants reçoivent une formation pour les activités de **la gestion locative, de copropriété** et de **la négociation de biens immobiliers** ainsi que pour les **opérations de promotion immobilière et de conseils**.

Les enseignements sont :

- **Transactions Immobilières** : prospecter pour rentrer les mandats, évaluer les biens, découvrir les besoins des acquéreurs, argumenter, conseiller, faire la publicité des biens, connaître la réglementation des baux.
- **Gestion Immobilière** : administrer les biens à la location, gérer les travaux, les changements de locataires, les contentieux et les quittancements, gérer les copropriétés en tant que syndic.
- **Conseil en ingénierie de l'immobilier** : architecture, aménagement du territoire, droit de l'urbanisme, droit général.
- **Unité d'Initiative Locale** : élaborer un projet sur 2 ans à partir d'un sujet local imposé
- **Communication professionnelle** : en français et en anglais
- **Culture générale et expression.**

A cela s'ajoute 3 périodes de stages en entreprise (deux en première année et une en deuxième année) pour une durée totale de 14 semaines sur le cycle.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des candidatures a été effectué par une commission composée d'enseignants de STS, matières professionnelles et matières générales, animée par la DDPFT de l'établissement. Cette séance s'est déroulée en présentiel, durant une journée à laquelle ont été officiellement convoqués les différents membres.

En amont de cette commission, une entente a préalablement été ordonnée entre la DDPFT et la Coordinatrice de section, afin de consolider les critères d'évaluation reconduits pour cette session, d'en évaluer la pertinence, d'arrêter les attendus et le barème. Une grille d'évaluation a été élaborée à destination des membres de la commission.

En guise d'introduction à la séance, la diffusion d'un diaporama démonstratif a permis de cadrer les actions à entreprendre, d'organiser les répartitions des sous-commissions par section d'origine des candidats, et d'explicitier les consignes d'examen notamment à travers l'analyse des items du barème et de la grille d'évaluation.

À l'issue des travaux d'examen des dossiers et de classement par groupe, s'en est suivie une phase d'harmonisation visant à l'obtention d'un classement général. Chaque membre veille scrupuleusement à la cohérence intra et inter groupe. Des ajustements spécifiques sont édités : prise en compte des avis favorables pour les candidats issus d'un bac professionnel par exemple. Enfin, la commission propose la moyenne du dernier candidat classé, en prenant en compte des critères objectifs liés à l'examen des dossiers et aux spécificités de la formation.

Le classement est soumis dans un premier temps à Madame la DDPFT qui génère une édition définitive, et dans un second temps au Chef d'Établissement d'accueil qui le valide.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est conseillé aux candidats de :

- veiller à compléter toutes les rubriques d'informations de leur dossier, notamment celles de l'onglet relatif aux compétences sociales et relationnelles. La commission a implicitement valorisé les parcours démontrant les centres d'intérêts des candidats, leur participation aux journées portes ouvertes, aux stages d'immersion, la richesse de leurs expériences...
- rédiger personnellement et soigneusement sa lettre de motivation sans la signer pour préserver l'anonymat. Ne pas dupliquer des modèles pléthoriques sur internet.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats scolaires	Moyenne élève/Moyenne de la classe/Résultats du contrôle continu.	Bulletins de première, de terminales. Fiche avenir. Relevé de notes du baccalauréat si obtenu.	Très important
	Français	Notes des bulletins Notes obtenues au bac de français	Bulletins de premières, de terminales. Fiche pédagogique. Résultats aux épreuves anticipées	Essentiel
	Mathématiques	Moyenne de l'élève	Bulletins de première, de terminale. Fiche pédagogique. Résultats au baccalauréat si obtenu	Essentiel
	Langue vivante : Anglais	Moyenne de l'élève	Bulletins de première et de terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités rédactionnelles et orales	Aptitudes rédactionnelles et à la synthèse de documents. Expression orale.	Relevé de notes EAF Appréciations des bulletins. Rédaction de la lettre de motivation et des onglets du dossier Parcoursup	Très important
	Culture juridique et économique	Notes en économie-droit	Bulletins de première et terminale dans les matières juridique (économie-droit, management, sciences économique et sociales)	Très important
Savoir-être	Méthodologie. Travail personnel	Attitude face au travail. Capacités à fournir des efforts. Investissement dans les travaux demandés. Rigueur.	Appréciations des enseignants et du professeur principal dans les bulletins . Appréciations du chef d'établissement.	Important
	Savoir-être	Sens des responsabilités,	Assiduité et ponctualité. Comportement.	Important

		autonomie, curiosité, enthousiasme.		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation entre la formation et le projet professionnel de l'élève	Cohérence de la candidature par rapport au profil attendu	Lettre de motivation, parcours, expérience dans l'immobilier, stages et immersion.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Participation à la vie lycéenne et extra scolaire.	Engagement citoyen (délégué/éco-délégué/CVL/MDL) activités personnelles/centres d'intérêt. Activités sportives et de loisirs.	Complémentaire

Signature :

Marie THOMAS,
Proviseur de l'établissement Lycée Antoine de Saint
Exupéry